

Les abeilles, sentinelles de l'environnement®

Le Conseil général de l'Ain s'engage à préserver les milieux naturels sensibles. Chaque année, il investit un million d'euros grâce à une écoparticipation sur les permis de construire. Toutefois, cette gestion environnementale n'exclut pas les activités humaines : maintenir la biodiversité, c'est s'assurer de la survie de chaque espèce.



Ph. J. Alves, Musées départementaux de l'Ain

C'est dans cet esprit que le Conseil général a décidé d'implanter six ruches au musée départemental de la Bresse-Domaine des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon. Par cette action, le Département relaie dans l'Ain le programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement », lancé par l'Unaf (Union Nationale de l'Apiculture Française), afin de sensibiliser et d'informer le grand public sur les questions de survie des abeilles et de sauvegarde de la biodiversité végétale.

En plein cœur de la Bresse bocagère, six ruches ont été implantées sur l'ancien domaine agricole des Planons et sont exploitées en partenariat avec l'Unaf durant trois ans. Autrefois en paille, aujourd'hui en bois, elles rappellent le lien fort qu'entretient l'homme avec son environnement naturel. Cette présence permettra ainsi de sensibiliser les 25 000 visiteurs annuels du musée à la menace que l'emploi de certains pesticides fait peser sur l'apiculture. Dans l'Ain, une quinzaine de professionnels vivent de cette activité et 700 amateurs s'adonnent à leur passion, tout en remplissant une mission primordiale pour la nature.

En pollinisant plus de 80% de plantes, les abeilles jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes. La qualité et la diversité de notre alimentation en dépendent.

Cette opération complète un dispositif de soutien aux apiculteurs, mis en place depuis plusieurs années. Le Département investit notamment 16 000 € en 2009 pour la lutte contre le Varroa, un insecte qui détruit les ruches. Cette somme finance l'achat d'inserts pour piéger ce nuisible. 4 000 € sont consacrés cette année à l'incitation d'implantation de jachères polliniques. L'objectif est de maintenir la biodiversité.

Le Département devient ainsi le 701^e producteur de miel de l'Ain avec comme seul objectif de maintenir le cheptel à son niveau actuel, avec l'aide des professionnels de l'agriculture comme des jardiniers amateurs !

Contact Presse

Conseil général de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 32 32 16
Courriel : communication@cg01.fr
www.ain.fr

